

étant connus, quel est le Canadien-français digne de ce nom qui voudrait blâmer ma conduite, qui consentirait à me lancer à la face les flétrissantes injures d'avoir été un traître à ma race, d'avoir vendu les miens, d'avoir renié pour ainsi dire, jusqu'à mes convictions religieuses ? S'il en est un dans cette salle, qu'il se lève et qu'il m'accuse !

Non, mesdames et messieurs, nous n'étions pas de vils lâcheurs, des conciliateurs à outrance, quand nous avons demandé qu'on acceptât les concessions honorables consenties par le gouvernement ontarien en attendant la décision des tribunaux. Rien ne nous empêchait de reprendre plus vivement que jamais la lutte, si les jugements ne nous étaient pas favorables. Seulement, nous n'avions pas, nous, de vils intérêts politiques à surveiller en vue des élections fédérales possibles ; nous nous sommes placés sur le seul terrain acceptable, celui de nos intérêts les plus sacrés : notre langue et notre Religion ; voilà toute la différence.

A vous, mesdames et messieurs, de juger et d'agir. Merci !